

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté du 26 décembre 2011 portant ouverture au titre de l'année 2012 d'un examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs des mines

NOR : EFIG1134841A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 26 décembre 2011, est autorisée au titre de l'année 2012 l'ouverture d'un examen professionnel, réservé aux ingénieurs de l'industrie et des mines et aux ingénieurs divisionnaires de l'industrie et des mines, pour le recrutement de deux ingénieurs des mines.

Les candidatures à cet examen devront être déposées au plus tard le 13 février 2012.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, service du Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05).